



<b>Rapport n° 3</b>	<b>GROUPEMENT ADMINISTRATION FINANCES</b>	<b>Imputation budgétaire</b>
<b>Conseil d'administration du 10 avril 2019</b>		<b>Chapitre : Article :</b>

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES  
REMPLACEMENT DE MONSIEUR PIERRE-JEAN VERZELEN**

Par délibération en date du 26 septembre 2017, le Conseil d'administration a procédé à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres. La composition de la CAO est dorénavant régie par l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour le SDIS, la commission comprend le Président du Conseil d'administration ou son représentant et cinq membres titulaires (et autant de suppléants) élus au sein du Conseil d'administration.

Vu l'arrêté du Conseil départemental de l'Aisne portant désignation de Monsieur Pierre-Jean VERZELEN en qualité du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne, il doit être remplacé.

\*\*\*

**Je vous propose donc d'adopter le projet de délibération suivant.**

Vu l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport n°3;

Le Conseil d'administration élit en son sein, en remplacement de Monsieur VERZELEN, en qualité de membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres : .....

La Commission d'Appel d'Offres est donc composée de :

Titulaires :

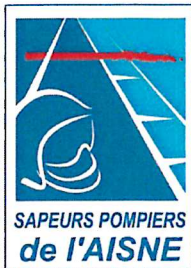
1. ....
2. Monsieur Michel CARREAU
3. Madame Colette BLERIOD
4. Monsieur Georges FOURRÉ
5. Monsieur Maxime KELLER

Suppléants :

1. Monsieur Thomas DUDEBOUT
2. Monsieur Jean-Luc LANOUILH
3. Monsieur François RAMPENBERG
4. Madame Annie TUJEK
5. Monsieur Alain CREMONT

**Le Président,**

  
**Nicolas FRICOTEAUX**



<b>Délibération n°3</b>	<b>GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES</b>	<b>Imputation budgétaire</b>
<b>Conseil d'Administration du 10 avril 2019</b>		<b>Chapitre : Article :</b>

Membres théoriques : 20  
Membres en exercice : 20  
Membres présents : .... 13  
Votants : ..... 13

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL N° 89  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le 10 avril 2019 à 18 h 00, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 25 mars 2019, s'est réuni dans la salle de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Pierre-Jean VERZELEN.

**Etaient présents :**

**I - Membres avec voix délibérative**

MM. Pierre-Jean VERZELEN, Nicolas FRICOTEAUX, Thomas DUDEBOUT, ~~Mme Colette BLERLOT, Mme Jocelyne DOGNA, MM. François RAMPELBERG, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, Raymond DENEUVILLE, Maxime KELLER, Christian CROHEM, Alain CREMONT, Jean-Luc EGRET, Marcel LALONDE, Denis DUMAY, Mme Monique BRY, M Frédéric VANIER, Mme Marion SAILLARD~~

**II - Membre de droit**

Monsieur Daniel FERMON représentant Monsieur Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne

**III - Membres avec voix consultative**

M. le Colonel Christian BOULARD, Directeur départemental adjoint  
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental  
~~M. le Lt Colonel Philippe BARDON, représentant les sapeurs-pompiers professionnels-officiers  
M. le Commandant Olivier MESSIEUX, représentant les sapeurs-pompiers professionnels-officiers  
M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs professionnels non-officiers  
M. le Capitaine Jean-Jacques DUPORT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires-officiers  
M. le Capitaine Philippe GOGUILLON, représentant les sapeurs-pompiers volontaires-officiers  
M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non-officiers~~  
M. le Capitaine Jean-Michel FORTIN, Président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aisne

**Excusé(s) :** MM. Jean-Luc LANOUILH, Michel CARREAU, Christian CROHEM, Alain CREMONT, Jean-Luc EGRET, Denis DUMAY, Mme Colette BLERLOT, Mme Marie-Françoise BERTRAND, Mme Pascale GRUNY, M Jean-Paul ROSELEUX.

**Assistaient à la séance :** Mme Nathalie MERIOT payeur départemental, Lieutenant-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Marc KRIEGER, Mme Alexandra GRELLE, Mme Manon HERBAIN de la direction départementale.

\*\*\*

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES  
REMPLACEMENT DE MONSIEUR PIERRE-JEAN VERZELEN**

Vu l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport n°3;

Le Conseil d'administration élit en son sein, en remplacement de Monsieur VERZELEN, en qualité de membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres : Madame Jocelyne DOGNA

La Commission d'Appel d'Offres est donc composée de :

**Titulaires :**

1. Madame Jocelyne DOGNA
2. Monsieur Michel CARREAU
3. Madame Colette BLERLOT
4. Monsieur Georges FOURRÉ
5. Monsieur Maxime KELLER

**Suppléants :**

1. Monsieur Thomas DUDEBOUT
2. Monsieur Jean-Luc LANOUILH
3. Monsieur François RAMPELBERG
4. Madame Annie TUJEK
5. Monsieur Alain CREMONT

17 AVR. 2019  
Pôle accueil de l'usager  
Le Président  
du Conseil d'administration,

Pierre-Jean VERZELEN